

La Gazette de Bonnay

Bulletin d'information du conseil municipal n°19 - Septembre 2021



Du nouveau à la cantine

Cinéville, c'est reparti !

Affouage, inscrivez-vous !

**A Bonnay, s'informer,
c'est facile !**

**La verse de Saint-Hippolyte :
Mode d'emploi**

Fin des travaux route de Salornay

**Reprise de la rénovation des
murets en pierres sèches le 3
octobre**

**Découvrez le nouveau site
Internet de Bonnay**

www.bonnay71.fr





L'EDITO du Maire

Cette gazette d'automne est l'occasion d'évoquer les prochaines manifestations et projets prévus en cette fin d'année, avec le vif espoir de retrouver un fonctionnement normal pour tous les habitants de Bonnay, les manifestations associatives et les événements municipaux.

C'est aussi le moment de revenir sur certains points importants du fonctionnement de la commune, comme par exemple les déclarations de travaux car, à cet égard, la municipalité doit répondre à de nombreuses sollicitations.

La commune est, selon les secteurs, soumise à un règlement élaboré par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou aux règlements de protection des monuments historiques de par la proximité de nombreux sites classés.

Il convient de noter que ces règlements encadrent toutes les modifications effectuées sur un bâtiment, que ce soit un changement de fenêtre, la couleur des enduits, la pose d'une fenêtre de toit mais aussi les murets, la plantations de haies, l'installation d'une cabane de jardin ou d'une piscine.

En cas de doute ou de questionnements, les habitants de Bonnay sont invités à contacter la mairie ou à consulter le PLU mis en ligne sur le site internet de la commune (www.bonnay71.fr). Il est important de savoir que les dossiers sont instruits par le service mutualisé

de la Communauté de communes du Clunysois.

Le conseil municipal avait voté en faveur d'un Plan Local D'urbanisme Intercommunal, estimant que cela permettrait de revenir sur certaines classifications de zones et de rectifier certaines contraintes. Mais la majorité des communes ayant refusé le PLUI, nous envisageons maintenant une mutualisation avec d'autres communes pour la révision de notre PLU.

Précisons également que la commune a été déclarée par la Préfecture en tant que zone ayant subi des dégradations suite aux sécheresses des dernières années. Les habitants peuvent donc se mettre en relation avec leurs sociétés d'assurance afin de déclarer des dommages liés à cette reconnaissance d'état de sécheresse.

Je porte également à votre connaissance que la « Commission patrimoine » a prévu d'organiser une opération de rénovation des murs en pierres sèches à l'entrée du bourg le dimanche 3 Octobre. Rendez-vous à partir de 9 Heures avec vos outils et votre bonne humeur, nous nous occuperons du café et des brioches.

Concluons avec une excellente nouvelle, puisque - croisons les doigts - nous aurons le plaisir de nous rencontrer le 20 novembre pour le traditionnel « repas des anciens » organisé par le CCAS.

Le Maire, Christophe Parat

LA NOUVELLE CANTINE DE NOS ENFANTS, LOCALE, GOUTEUSE, DIVERSIFIEE, QUALITATIVE...

Rentrée 2020, la commission « menus » du SIVOS composé de parents, collaborateurs, élus et enfants analyse les avantages et inconvénients du service de cantine, assuré par un prestataire spécialiste de la restauration collective. Le constat est sans appel. Les enfants ne mangent pas bien, le gaspillage est alarmant. Il nous faut trouver des solutions.

Le conseil du SIVOS précédent avait fait part de son intérêt pour le projet initié par la Communauté de communes, MELTING POPOTE.

La candidature de notre petit SIVOS est retenue et nous commençons l'aventure dès la rentrée, le 02 septembre.

Le projet ? Fournir à minima des repas conçus à partir d'au moins 50 % de produits de qualité, labellisés et d'origine locale (maximum 50 Kms) dont au moins 20 % de produits issus de

l'agriculture biologique.

Mais aussi, privilégier
- pour le choix des matières premières, les produits de saison - et être attentif à la réduction des déchets d'emballage (absence de plastique, éviter le portionnage individuel...)



MELTING POPOTE,

dont les locaux sont à Salornay s/Guy est un projet au service de la transition écologique, d'une économie sociale et solidaire, un modèle unique de coopération territoriale en milieu rural, un outil pour développer les circuits courts et BIO, un espace de coworking alimentaire pour métiers de bouche et agriculteurs, un soutien à l'expérimentation anti-gaspi d'une entreprise à but d'emploi. Et peut-être demain assisterons-nous à la création d'une épicerie sociale et d'un abattoir local et donc d'une cuisine collective.

Des nouvelles de la maison Demoron

Cet été, grâce à trois jeunes gens embauchés au mois de juillet et supervisés par Mickaël notre employé communal, la maison a connu un grand nettoyage. Il a été fait place nette à l'intérieur comme à l'extérieur. Des vestiges de sabots comme des chars de foin ont été vidés et bien d'autres choses encore, témoins d'une histoire familiale et d'années de labeur.



Le projet en est à ses balbutiements. La commission s'est réunie le 08 septembre, enrichie de trois membres. Nous nous sommes attachés à



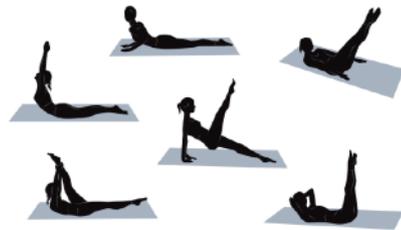
reprendre ce qui avait déjà été fait, à savoir, une présentation, des contacts établis entre la mairie de l'Hospitalet et notre commune et une brève entrevue avec différents partenaires institutionnels potentiels, afin d'identifier et de prendre en compte les réactions qu'un tel projet peut susciter dans un village.

Nous en sommes aux prémices de ce projet et nous savons qu'il sera de longue haleine. Il suscitera et c'est bien normal, diverses questions, envies et sans doute aussi des inquiétudes. La commission Demoron s'attache désormais à favoriser les échanges et le dialogue. Les avis de tous sont les bienvenus et la commission reste ouverte, chacun peut la rejoindre, il suffit d'en faire part à la mairie ou à un élu. Nous restons à l'écoute.

Venez participer aux travaux de la commission DEMORON !



Les balades bimensuelles des aînés "Généralions Mouvement" reprendront en octobre : la 1ère séance aura lieu mercredi 6 octobre, et ensuite tous les quinze jours. Départ depuis la cour de la salle communale à 14h, pour 1h30 à 2h de marche, selon l'envie, l'humeur et la forme des participants. Cette activité est gratuite et ouverte à tous.



Les cours hebdomadaires de gym, organisés par le Foyer Rural, reprennent à partir du mercredi 29 septembre, à 19h30, à la salle communale. Se munir d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de ce sport et du Pass sanitaire.

CINEVILLAGE, c'est reparti !

Les séances du circuit Cinévillage reprennent en octobre avec trois films choisis pour le trimestre :

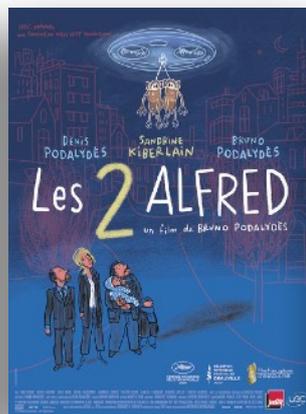
Octobre : "La loi de Téhéran" (film policier)

Novembre : "La terre des hommes" (une femme parmi les agriculteurs du côté de St Christophe en Brionnais)

Décembre : "Les 2 Alfred" (film comique) ou "Drunk" (film danois, comédie dramatique)

Le Pass sanitaire est obligatoire dans les points de projection.

Sachez que les séances reprendront à Saint-Ythaire, ce qui permettra éventuellement de visionner 2 films différents en décembre à quelques kilomètres de distance... Les dates de projection seront prochainement communiquées.



AVIS

Les personnes intéressées par un affouage peuvent venir s'inscrire en mairie jusqu'au vendredi 30 octobre inclus



Le partage se fera par feu, c'est-à-dire par chef de famille ou de ménage ayant domicile réel et fixe dans la commune.

Le tarif est de 35€

Le tirage au sort et le marquage des coupes seront effectués le samedi 6 novembre. Rendez vous sur la place de l'église à 9h00, avec votre gilet fluo et votre serpe.

Information : Suite aux intempéries de ces derniers mois, la commune de Bonnay, conjointement avec L'ONF, a procédé à un état des lieux des arbres en bordure de route représentant un danger potentiel pour la circulation. Après avoir réalisé cet état des lieux, il s'est avéré que certains arbres représentent un réel danger au niveau de la traversée de la départementale D84 en direction de St Gengoux. Le maire étant tenu d'assurer la sûreté et la sécurité du passage sur les voies publiques, il doit donc intervenir lorsqu'il est confronté à ce type de situation. Une recherche cadastrale est en cours pour identifier les propriétaires concernés. La commune établira un courrier à destination des propriétaires parcellaires afin de les avertir de la situation et conviendra avec eux de la marche à suivre afin de pouvoir sécuriser au mieux ce lieu. Rappelons que chaque propriétaire est responsable de l'entretien de sa parcelle et des dégâts éventuels occasionnés sur la voie publique.

Beaucoup d'activités à la Villa Sainte-Agnès Paroles de résidents !

« Les beaux jours sont arrivés, nous avons pu jardiner, partager des repas sur la terrasse du parc de la Villa. Nous nous sommes rendus au marché de Salornay, nous nous sommes baladés sur la voie verte de Saint Gengoux et nous avons bu un verre en terrasse de Cormatin et au café de Bonnay sous un joli soleil.

Pour le mois de mai, un chef étoilé est venu nous cuisiner un merveilleux repas, apprécié par tous. Pour la fête de la musique, nous avons reçu Ludovic et Laure qui nous ont interprété notre répertoire français, nous avons pu danser !

Nos journées sont bien occupées par des activités telles que la chorale avec Mme Poulachon tous les lundis, la dictée animée par Betty.

Le jeudi, c'est jeu de mémoires, en matinée, jeux collectifs et vendredi, Loto avec des lots à gagner.

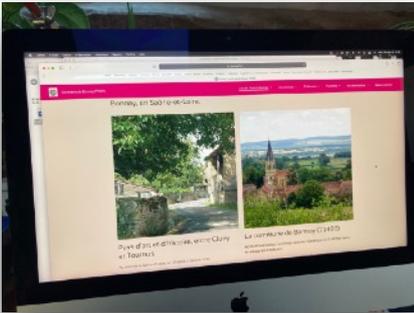


Une fois par mois nous avons le plaisir d'accueillir le trio musical dirigé par Mme Curlot et Mr et Mme Thuel pour l'orgue de Barbarie. Tous les 15 jours, c'est gym douce avec notre professeur Camille.

L'aumônerie se déplace tous les mercredis et une messe est célébrée un vendredi sur deux.

Nous fêtons les anniversaires du mois autour d'un gâteau confectionné par les cuisinières de l'EHPAD, accompagné de Mr Romet, accordéoniste. Un présent est offert aux résidents fêtant leur anniversaire. Et vendredi 17 septembre, nous attendons le sosie de Charles Aznavour ! »

S'informer sur la vie du village, c'est facile !



Découvrez le nouveau site Internet de Bonnay
(Attention, nouvelle adresse/url)



www.bonnay71.fr



Sur simple demande à la mairie ou via le site Internet, recevez la lettre d'information de Bonnay directement sur votre messagerie. Recevez par mail, à votre nom, toutes les informations de la commune.



Toutes les informations importantes et les alertes sur votre téléphone portable. Abonnez-vous à PanneauPocket, c'est gratuit et offert par votre commune.



Au début de chaque année, la commune vous adresse dans votre boîte aux lettres le Bulletin municipal qui reprend toutes les informations de l'année précédente.



Un livret d'accueil est remis à tous les nouveaux arrivants à Bonnay avec toutes les informations pratiques



Plusieurs fois par an dans votre boîte aux lettres, retrouvez toutes les informations importantes sur la vie de la commune et ses projets dans la Gazette de Bonnay

Fin des travaux, rue de Salornay

Après quelques reports dus aux intempéries, les travaux de la traversée du bourg, route de Salornay, se terminent. La couche de roulement est finalisée et il ne restera, dans les semaines à venir, que la signalisation à mettre en place et les accotements à mettre à niveau.



Pour les usagers la gêne sera beaucoup moins importante. Merci, malgré une voie rendue à la circulation de modérer votre vitesse dans la traversée du village. Il faut noter que la place près du monument aux morts n'a pas été reprise dans cette phase de travaux. Nous envisageons d'aménager ce lieu après le remplacement de la canalisation entre les deux bachasses en même temps que la rue des pruniers .



Le point sur la verse de Saint-Hippolyte



C'est un fait, les décharges municipales devraient être fermées depuis 2002. La commune de Bonnay a fait cependant le choix de conserver, autant que faire se peut, la possibilité de déposer les déchets verts, les gravats, la terre et le bois (y compris pour broyage) dans la verse de Saint-Hippolyte. Ceci bien entendu, sous conditions strictes et mesurées en respectant les consignes affichées à l'entrée.

Force est de constater que les conditions d'utilisation ne sont pas toujours respectées, ce qui, à terme, risque d'entraîner une fermeture définitive par les autorités de référence.

Il est donc utile, si nous voulons maintenir le plus longtemps possible ce

service aux habitants, de définir les conditions d'utilisation qui seront applicables à compter du 1er octobre 2021.

Les clés seront disponibles auprès du secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture habituels :

- Mardi entre 8 h et 11 h 30
- Jeudi entre 8 h et 12 h et entre 14 h et 18 h
- Samedi entre 10 h et 12 h en fonction de la permanence des élus.

Au cas où ces horaires ne conviendraient pas à certaines personnes, il sera possible de disposer de la clé auprès de :

- Fabienne CHAVANNE
- Christophe PARAT
- Agnès BORDAT CATOIRE

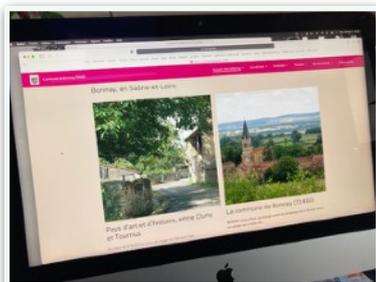
Il conviendra d'indiquer précisément la nature des déchets déposés.



Rappel :

La déchetterie reste prioritaire. Les dépôts sauvages sont strictement interdits sous peine de verbalisation. Conformément au règlement de collecte et aux articles R632-1 et R635-8 du Code pénal, les amendes peuvent atteindre 1 500 euros.

Découvrez et faites connaître le nouveau site Internet de Bonnay



« Il y a 7 ans Bonnay mettait en ligne un site Internet en partenariat avec Territoire numérique qui nous a informé que ce service s'arrêtera à la fin de l'année 2021.

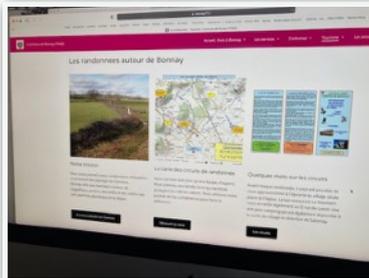
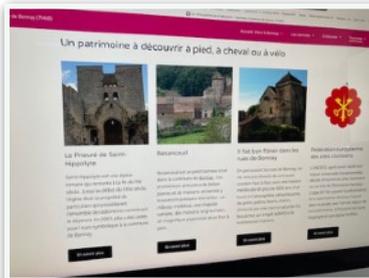
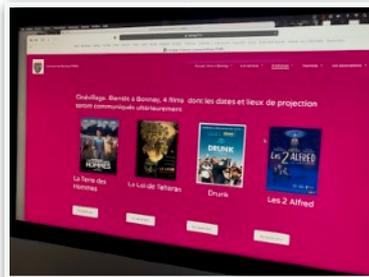
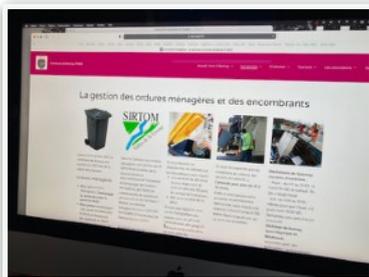
La Commission information de la commune a jugé utile de développer un nouveau site qui permettra de publier toutes les nouvelles relatives à la vie de notre village (activités culturelles et économiques, événements, tourisme, vie des associations, histoire, patrimoine...).

Ce site restera ouvert aux habitants de la commune et à tous les amoureux du village et de sa région.

Après avoir pris avis auprès de conseillers compétents nous vous proposons ce nouveau site qui sera mis en ligne à la fin du mois de septembre. A cette occasion, je tiens à souligner le travail important que représentent la réalisation d'un site et son administration quotidienne. Grand merci à René et Jean-Luc pour tout le travail fourni depuis le début et pour la refonte du site actuel.

Ne manquez pas de faire découvrir ce site à vos proches, à vos amis et relations. »

Christophe PARAT, Maire de Bonnay



Une nouvelle adresse url www.bonnay71.fr

FAITES CONNAITRE LE NOUVEAU SITE DE BONNAY AUTOUR DE VOUS

A ne pas manquer, **L'exposition** **« Livres animés » à Cluny**

Organisée par l'association **Pop-up livres et Cie**, dont le siège est à Bonnay et la présidente Maryse Dedianne, l'exposition « Pop-Up livres animés », se tient aux **Écuries-de-Saint-Hugues de Cluny du 11 septembre au 2 octobre**. Une période où la place de l'Abbaye accueille encore un certain nombre de touristes de passage à Cluny. C'est d'ailleurs souvent au hasard de leur visite de la ville que beaucoup d'entre eux franchissent le seuil de cette exposition.

Et quelle surprise les attend ! Car lorsqu'ils en ressortent, comme tous les visiteurs locaux qui ont la chance d'être venus voir cette magnifique exposition, ils ont des étoiles pleines les yeux. Dès la porte franchie en effet, vous entrez de plein pied dans le monde merveilleux et féérique du livre animé. Magie de l'instant, l'ouverture du livre provoque un vrai jaillissement, et de façon toujours inattendue, la page devient spectacle.

Au gré de ces centaines de livres exposés s'ouvre le monde du rêve et de l'imaginaire, qui rappelle celui de l'enfance bien sûr -auquel le livre animé est souvent dédié-, mais pas uniquement. Car aujourd'hui le pop-up (nom anglais du livre animé) est devenu un mode d'expression artistique à part entière auquel les adultes ne peuvent rester insensibles. Il leur parle désormais autant qu'aux enfants.



La qualité de la scénographie de l'exposition, les nombreuses animations ingénieuses qui agrémentent la présentation des livres - grâce au talent de Joël Dedianne - mettent extrêmement bien en valeur les objets exposés.

Dominique EHRHARD et Florence LEMASSON, deux auteurs reconnus dans le monde du livre animé, sont également venus parler de leur art devant de nombreux visiteurs. Ils leur ont donné un aperçu de l'énorme travail que nécessite la création du livre animé, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation.

Cette remarquable exposition est aussi l'occasion d'un bel hommage à Anne Krief, membre fondatrice de l'association pop-up livres et Cie (par ailleurs ancienne habitante de Bonnay), disparue l'été dernier, à laquelle est dédiée cette manifestation. NB : l'expo ferme ses portes le samedi 2 octobre au soir... il reste juste assez de temps pour y aller si ce n'est déjà fait !

Un visiteur enthousiaste